

**La CIF et les personnes  
avec autisme qui  
deviennent des adultes.**

**Les droits des personnes  
autistiques ont été adoptés  
comme résolution formelle de  
la part du Comité pour les  
affaires sociales du  
Parlement européen en 1993  
et du même Parlement en  
mai 1996.**

**Droit Numéro 10: Le droit pour les personnes autistiques à une formation en correspondance à leurs aspirations et à un travail significatif sans discrimination ou préjugés; la formation professionnelle et le travail doivent considérer et tenir en compte des capacités et des inclinations individuelles.**

**la CIF contre le  
Déterminisme.**

**La logique des  
conquérants et la  
logique des vivants.**

Apauvrissement.

ou

Dépasser les frontières.

**Inclusion,  
innovation,  
enrichissement.**

**Il faut comprendre que l'évolution du sujet fait partie d'une co-évolution des sujets.**



**L'imposition d'une  
réciprocité narcissique  
peut appauvrir l'habitat,  
ce qui peut rendre  
difficile l'évolution de  
l'individu.**

**Les différents sujets, chacun avec leur complexité, doivent former et habiter dans un unique biotope (milieu offrant des conditions d'habitat relativement stables).**

Nous pensons que les attentions qui ont été mises au point pour les sujets avec chacun son autisme puissent enrichir l'habitat – biotope – commun à chaque sujet. Et que ça puisse bénéficier aux sujets qui ne sont atteints d'autisme, mais qui sont quand même en difficulté, et dont le nombre est en augmentation.